



# VAE

## Validation des Acquis de l'Expérience

~~~~ Mon expérience a de la valeur ~~~~



# Je peux obtenir un diplôme par la VAE

**Avec la VAE, je peux valoriser mon expérience :**

- + pour rebondir dans ma vie professionnelle,
- + envisager une réorientation ou une promotion.

**La VAE** est un droit individuel à faire reconnaître officiellement ses compétences et ses savoirs acquis au cours de son expérience professionnelle par un diplôme, un titre professionnel ou un certificat de qualification d'une branche professionnelle.

**Une démarche accessible à tous :** demandeur d'emploi, salarié, travailleur indépendant ou bénévole au sein d'une association (expérience de 1 an minimum en lien avec la certification visée).

# Les étapes d'une démarche de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

- 1 Je m'informe gratuitement auprès d'un Point Information Conseil (PIC).** Avant de m'engager dans le processus VAE, je peux participer à une réunion d'information collective et bénéficier d'un entretien conseil personnalisé pour étudier l'opportunité d'effectuer une VAE. Le conseiller va vérifier avec moi les certifications qui correspondent le mieux à mon expérience et me transmettre les contacts pour engager ma démarche.
- 2 Je retire le dossier de candidature (livret 1) auprès de l'organisme qui délivre la certification choisie.** Cette étape est importante car elle rend officielle ma demande de VAE auprès de l'organisme certificateur.
- 3 Je rédige le dossier (livret 2) après recevabilité.** Je décris de façon détaillée mes expériences professionnelles et mes compétences acquises en milieu professionnel. Je peux être accompagné dans cette étape et je peux bénéficier d'une aide financière de la Région Centre-Val de Loire si je suis demandeur d'emploi.
- 4 Je dépose le dossier et me présente devant un jury.** Le jury se prononce pour une validation totale, partielle ou nulle.

# Un Point Information Conseil près de chez vous



Coordonnées téléphoniques  
des Points Information Conseil  
départementaux :

- **Cher :**  
02 48 65 46 83
- **Eure-et-Loir :**  
02 37 18 66 37
- **Indre :**  
02 54 53 52 93
- **Indre-et-Loire :**  
02 47 25 24 85
- **Loir-et-Cher :**  
02 54 77 14 87
- **Loiret :**  
02 38 49 35 47

.....  
**Au niveau local,  
les PIC sont présents  
sur l'ensemble du territoire.**  
.....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Pour toute question  
sur la formation professionnelle :

.....  
**[www.etoile.regioncentre-valde Loire.fr](http://www.etoile.regioncentre-valde Loire.fr)**  
.....

Près de chez vous :

[ ]

 **N° Vert** 0 800 222 100

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

